

❖ Les marais périphériques : la mare de Bouillon

■ Présentation

Le site est positionné en bordure du littoral et s'étend à cheval sur les communes de Jullouville et de Saint-Pair-sur-Mer.

La mare de Bouillon proprement dite est un plan d'eau d'une superficie d'environ 40 hectares séparée en deux entités distinctes par une digue. A cela, s'ajoute les terrains boisés et les prairies alentours, ainsi que la basse vallée du Thar comprise dans le périmètre de la ZPS. Au total, la zone concernée par le périmètre Natura 2000 s'étend sur 90 ha en très grande partie privée. La mare de Bouillon et ses espaces attenants sont d'ailleurs détenus par un propriétaire unique.



La position arrière littorale de ce complexe humide lui confère un intérêt ornithologique non négligeable à l'échelle de la baie du Mont-Saint-Michel. Il présente d'ailleurs une grande diversité d'habitats, souligné par un périmètre Z.N.I.E.F.F. de type I (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique).

■ Historique et fonctionnement hydraulique

❖ Historique

La mare de Bouillon, composée de deux étangs, a été acquise en 1961 par le propriétaire actuel. Durant les années qui ont suivies, ce dernier a racheté plusieurs parcelles aux alentours afin de préserver le site. Par la suite, des plantations d'arbres et d'arbustes ont été réalisées. Celles-ci forment aujourd'hui une ceinture dense et compacte autour de la mare. Ces acquisitions ont donc permis de préserver l'intégrité de cette zone humide et surtout de limiter l'expansion urbaine (forte pression foncière) qui aurait, à terme, porté atteinte à l'environnement du site.



La mare de Bouillon

© Larrey & Roger / Cdl

❖ Gestion hydraulique

Le fleuve, le Thar, assure l'alimentation principale en eau de la mare de Bouillon, ainsi que les eaux de ruissellements issus du bassin versant. Le régime hydrique de la mare est également soumis aux précipitations, cependant il faut noter la très faible variation des niveaux d'eau. Deux ouvrages hydrauliques contrôlent d'une part l'arrivée de l'eau par le Thar en amont et, d'autre part, son évacuation à l'aval.

La mare de Bouillon est traversée par le Thar grâce à un canal endigué, divisant en deux le plan d'eau. Le fleuve s'écoule jusqu'à l'exutoire du canal, à l'est de la mare, et rejoint alors son cours naturel. Le Thar est classée en deuxième catégorie piscicole (cours d'eau à Cyprinidés) à l'aval et en première catégorie (cours d'eau à truites) sur la partie amont (ONEMA de la Manche, Agence de l'eau Seine Normandie).

■ Le patrimoine naturel

Sur la mare de Bouillon, les grands types d'habitats sont représentés par le plan d'eau divisé en deux entités distinctes. Sur son pourtour se sont formées des ceintures végétales qui se succèdent depuis les phragmitaies, les mégaphorbiaies, les saulaies et enfin les plantations artificielles.

La basse vallée du Thar est quant à elle constituée de prairies à degré d'humidité variable (mésohygrophile à hygrophile) ainsi que de mégaphorbiaies et de roselières.

❖ Intérêt floristique

La mare de Bouillon possède une flore assez riche et caractéristique de ce type de milieu humide avec 151 espèces de phanérogames répertoriées dont une dizaine d'espèces sont considérées comme rares ou menacées en Basse-Normandie (Zambettakis *et al.*, 2005). On peut y observer, aux abords des zones aquatiques, la Laïche paniculée (*Carex paniculata*) et dans les secteurs un peu moins humides la Laïche aigue (*Carex acuta*). Au sein des sous bois marécageux plusieurs espèces d'hélophytes se sont installées comme la Grande massette (*Typha latifolia*) et la Massette à feuilles étroites (*Typha angustifolia*). Les végétaux caractéristiques des formations de type mégaphorbiaie sont également présents avec l'Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*) et l'iris faux-acore (*Iris pseudacorus*) par exemple (Zambettakis *et al.*, 2005).

Dans la basse vallée du Thar, des zones de marais (lieu-dit Lézeaux) présentent une flore très diversifiée où est présente l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*). Sur les vastes plans d'eau d'importants radeaux de Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) recouvrent la surface en formant un tapis végétalisé très dense.

❖ Intérêt faunistique hors oiseaux

Les espèces animales présentes sur le site sont nombreuses et diversifiées (Zambettakis *et al.*, 2005). L'entomofaune est assez riche avec 144 espèces recensées. Sur les prairies humides et les mares de gabion aux abords du Thar, plusieurs espèces de batraciens sont notées comme la Grenouille rousse (*Rana dalmatina*) et le Triton palmé (*Triturus helveticus*) ainsi que des reptiles dont le représentant le plus abondant est la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*). Concernant les mammifères, plusieurs espèces communes sont dénombrées avec le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Renard (*Vulpes vulpes*), la Fouine (*Martes foina*) ou encore le Blaireau (*Meles meles*).

■ Le patrimoine ornithologique

La mare de Bouillon est également le lieu d'une grande richesse avifaunistique qui s'explique par une mosaïque d'habitats du site. Le plan d'eau constitue un espace d'accueil important pour les anatidés en particulier, d'autant plus qu'il se situe en bordure immédiate du littoral. Sa superficie ainsi que le faible dérangement sur ce milieu humide participe à l'intérêt actuel de cette zone humide, en particulier comme zone de quiétude propice à l'installation de nombreuses espèces. Ce milieu est surtout utilisé par les oiseaux en tant que site de repos en hivernage et lors des passages migratoires (C. Zambettakis *et al.*, 2005). Les zones humides de la vallée du Thar quant à elles sont plutôt utilisées par les oiseaux nicheurs et en particulier les anatidés dans les secteurs de jonchaies.

❖ Espèces non nicheuses

D'après les données bibliographiques et notamment par rapport aux résultats des inventaires menés en 2005 le site apparaît comme une zone importante pour le repos des anatidés en hivernage avec des effectifs marqués de Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) de l'ordre 100 à 200 individus ou encore de Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) avec environ 200 individus (Zambettakis *et al.*, 2005). Au total,

ce sont en moyenne entre 200 à 500 anatidés hivernants qui sont présents chaque année sur le site. Notons également que le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) y est un hivernant régulier et que la mare joue le rôle de halte migratoire régulière pour le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) et le Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*).

D'un point de vue fonctionnel, il a été démontré que la mare de Bouillon jouait un rôle essentiel comme zone de remise diurne lors des escales migratoires pour le canard colvert (*Anas platyrhynchos*), la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), et le Canard souchet (*Anas clypeata*) (Schricke, 1983). Pour les espèces migratrices ce milieu humide serait également un lieu offrant des ressources alimentaires nécessaires au bon déroulement de la migration. Toutefois, la difficulté d'accès au site limite la possibilité d'inventaires précis des oiseaux.



Butor étoilé

© R. Hofman

❖ Espèces nicheuses

Les oiseaux d'eau nicheurs sur le site ont été recensés en 2005 à travers 5 journées de terrain (Zambettakis, Elder & Rungette). Bien que le temps passé sur le site ne soit pas suffisamment conséquent pour prétendre à l'exhaustivité, ces sorties ont tout de même pu permettre d'apprécier l'intérêt ornithologique du site.

Ainsi, le Pic noir (*Dryocopus martius*) a été observé en période de nidification dans les boisements périphériques aux étangs. Le plan d'eau lui-même accueille entre 5 et 10 couples de Grèbes castagneux (*Tachybaptus ruficollis*). De même, le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), avec une évaluation de 10 à 15 couples nicheurs, trouverait ici son principal site de nidification dans le département de la Manche. La population nicheuse de Foulque macroule (*Fulica atra*) se situe dans une fourchette de 15 à 25 couples. Quant au Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) 20 à 40 couples nicheurs seraient présents selon les années. Enfin, la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) s'est déjà reproduite sur la mare en 1997 (Beaufils, 2001) et sa nidification actuelle est suspectée.



Grèbe castagneux

© Y. Toupin

Le site constitue un site potentiel de reproduction pour deux espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux », toutes deux observées en période de nidification. Pour le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), la nidification a déjà été constatée. L'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) fréquente le site toute l'année et pourrait donc également s'y reproduire.

Parmi les fauvettes paludicoles, la reproduction est avérée pour la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*), le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*). La Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) a également été contacté lors des prospections menées en 2005.

■ Lien avec les fiches Habitats et Espèces Natura 2000 :

Espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I (A.1) ou concernées par l'article 4.2 (4.2) de la directive Oiseaux	Code Natura 2000
--	------------------

A.1 Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026
A.1 Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081
A.1 [Phragmite aquatique]	[<i>Acrocephalus paludicola</i>]	A294